

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

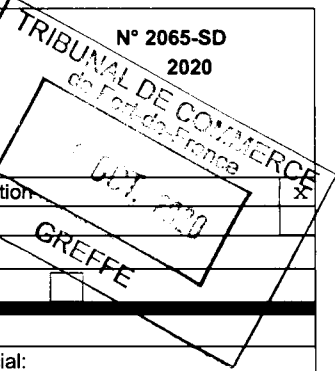
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02225

Numéro SIREN : 528 312 010

Nom ou dénomination : 2GLEGROS

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2020 sous le numéro de dépôt 4620



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

### A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
2GLEGROS SAS		RDC Immeuble les Hybrides Quartier Mansarde Catalogne 97231 LE ROBERT	
SIRET	5 2 8 3 1 2 0 1 0 0 0 0 1 0		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

### REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

### B ACTIVITE

Activités exercées: BOULANGERIE-PATISSERIE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

### C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	28 453	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input checked="" type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	131 712		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

### D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

### E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

### F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom	
NIF	

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Nom	
NIF	

### G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet Florise CHAUVET Vieux Chemin de Californie Acajou 97232 LE LAMENTIN Tél: 05 96 60 92 16			
OGA/OMGA	Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
		Date:	19/06/2020
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné:		Lieu:	LE ROBERT
		Qualité et nom du signataire:	Président Gérard LEGROS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné		Signature	

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).





## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise 2GLEGROS SAS

du 01012019

Adresse RDC Immeuble les Hybrides Quartier Mansarde Catalogne 97231 LE ROBERT

au 31122019

## A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ●

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	LEGROS GERARD PRESIDENT SAS	QUARTIER MONNEROT 97231 LE ROBERT
2	LIBOS MABEL CHEF D ATELIER	QUARTIER MONNEROT 97231 LE ROBERT
3	DUCROUX YOAN BOULANGER POLYVALENT	470 CHEMIN DE POINTE MELON CHEZ M. BOSTO 97231 LE ROBERT
4	LUDOSKY VALERIE PATISSIERE	CHEMIN PONTALLERY 1 97231 LE ROBERT
5	RANDOL LAURA PATISSIERE	QUARTIER VOLTAIRE 97231 LE ROBERT
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ●)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ●)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ●)	Valeur des avantages en nature (v. notice ●)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ●)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ●)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ●)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	65 861			65 861	7 340			73 201
2	59 353			59 353				59 353
3	28 794			28 794				28 794
4	24 423			24 423				24 423
5	22 315			22 315				22 315
6								
7								
8								
9								
10								
**	200 746			200 746	7 340			208 086

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
<b>Total</b>	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ●) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ●	
- de l'exercice 2019 (total col.9 + total col.10) ●	208 086	- de l'exercice 2019 ●	29 576
- de l'exercice précédent ●		- de l'exercice précédent ●	
Nom et qualité du signataire Président Gérard LEGROS		A LE ROBERT le 19/06/2020 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise 2GLEGROS SAS Néant  \*

Adresse de l'entreprise RDC Immeuble les Hybrides 97231 LE ROBERT

Numéro SIRET \* 5 2 8 3 1 2 0 1 0 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>		
<b>ACTIF</b>		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016	4 691	3 178	1 513	43	
	Immobilisations corporelles *	028	030	403 679	179 200	224 479	163 198	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	20 236		20 236	31 479	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>	<b>428 606</b>	<b>182 378</b>	<b>246 228</b>	<b>194 720</b>	
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	18 279		18 279	23 217	
	Marchandises *	060	062	1 663		1 663	1 755	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	19 344	3 747	15 597	10 564
		Autres * (3)	072	074	3 069		3 069	29 554
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	304 625		304 625	162 613	
	Charges constatées d'avance *	092	094	35 403		35 403	39 512	
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>382 383</b>	<b>3 747</b>	<b>378 636</b>	<b>267 215</b>
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>810 989</b>	<b>186 125</b>	<b>624 864</b>	<b>461 935</b>
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET 1</b>	<b>Exercice N-1 NET 2</b>			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 200	1 200			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		1 781	1 781			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u> )	132						
	Report à nouveau	134		294 181	234 278			
	Résultat de l'exercice	136		154 618	59 903			
	Provisions réglementées	140						
	<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>451 780</b>	<b>297 162</b>			
Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	<b>154</b>						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		48 439				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		30 348	32 867			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... <u>169</u> 23 668 )	172		94 297	131 906			
	Produits constatés d'avance	174						
	<b>Total III</b>	<b>176</b>		<b>173 083</b>	<b>164 773</b>			
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>624 864</b>	<b>461 935</b>			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	42 041			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	98 475			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies des lois de Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <b>2GLEGROS SAS</b>						Néant		*								
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le										
		13	1	1	2	2	0	1	9	13	1	1	2	2	0	1	8	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises * <span style="float:right">dont export et livraisons intracommunautaires</span>	209								210	177	559					177 407	
	Production vendue <span style="float:right">biens</span>		215							214	1 097	125					1 008 239	
		<span style="float:right">services *</span>		217						218	1 476						1 874	
	Production stockée * <span style="float:right">(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)</span>									222	(527)						3 097	
	Production immobilisée *									224								
	Subventions d'exploitation reçues									226	5 018						5 681	
	Autres produits									230	1 694						821	
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>									232	1 282 344						1 197 119	
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234	94 539							101 379
		Variation de stock (marchandises) *								236	92							(348)
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238	342 375							342 643	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240	4 411							(4 471)	
Autres charges externes * : <span style="float:right">(dont crédit bail : mobilier 4 193 - immobilier)</span>										242	208 316						213 413	
Impôts, taxes et versements assimilés <span style="float:right">(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 3 687)</span>			243							244	7 094						12 006	
Rémunérations du personnel *									250	376 096							377 125	
Charges sociales (cf. renvoi 380)									252	52 568							60 729	
Dotations aux amortissements *									254	33 795							31 633	
Dotations aux provisions									256								3 747	
Autres charges <span style="float:right">dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *</span>		259							262	81						1 158		
	<span style="float:right">dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles</span>	260																
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>									264	1 119 367							1 139 014	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>									270	162 977							58 104	
<b>PRODUITS ET CHARGES DIVERS</b>	Produits financiers (III)								280	20							15	
	Produits exceptionnels (IV)								290								3 357	
	Charges financières (V)								294	407								
	Charges exceptionnelles <span style="float:right">dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)</span>		347							300	7 241						2 259	
		<span style="float:right">dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)</span>	348															
Impôts sur les bénéfices * (VII)								306		732							(685)	
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>								310		154 618							59 903	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																	
<b>Réintégrations</b>	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318									
	Provisions non déductibles *								322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		732							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés <span style="float:right">247</span>								330		5 938							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option								251									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999									
<b>Déductions</b>	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44. sexies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138						342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. sexies)	990							
	Divers ZFA NG (44. quaterdecies)	345	129 030	Investissements outre-mer	344	2 682	Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexies)	992							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D						Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641							
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>								352		29 576							354
<b>Déficits</b>	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																	
	Déficits antérieurs reportables : * .....1.....1.2.3 dont imputés sur le résultat :								356									
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>								370		28 453							372	

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Cégit Group



I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410	2 036	412	2 655	414		416	4 691	416	4 691		4 691
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430	120 123	432		434		436	120 123	436	120 123		120 123
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	136 991	442	15 855	444	(0)	446	152 846	446	152 846		152 846
	Installations générales agencements divers	450	32 709	452		454		456	32 709	456	32 709		32 709
	Matériel de transport	460	3 871	462		464		466	3 871	466	3 871		3 871
	Autres immobilisations corporelles	470	16 095	472	78 035	474	0	476	94 130	476	94 130		94 130
Immobilisations financières		480	31 479	482	1 930	484	13 173	486	20 236	486	20 236		20 236
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>343 303</b>	<b>492</b>	<b>98 475</b>	<b>494</b>	<b>13 173</b>	<b>496</b>	<b>428 606</b>	<b>496</b>	<b>428 606</b>		<b>428 606</b>
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	1 993	502	1 185	504		506	3 178	506	3 178		
	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520	23 312	522	9 470	524		526	32 781	526	32 781		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	93 367	532	14 901	534		536	108 268	536	108 268		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	13 867	542	4 811	544		546	18 678	546	18 678		
	Matériel de transport	550	3 055	552	816	554		556	3 871	556	3 871		
	Autres immobilisations corporelles	560	12 990	562	2 612	564		566	15 602	566	15 602		
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>148 584</b>	<b>572</b>	<b>33 795</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>182 378</b>	<b>576</b>	<b>182 378</b>		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2GLEGROS SAS

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	3 747	652		654		656	3 747
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	3 747	682		684		686	3 747

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	1 123
Déficits imputés	983	1 123
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	27 452
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	21 728
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cépad-Édition

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2GLEGROS SAS		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	15
dont apprentis		657	4
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	1 276 159
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		106	1 276 159
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	1 694
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	5 018
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	6 712
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		121	504 547
Variation négative des stocks		145	5 030
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	88 120
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	81
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	597 778
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137 685 093
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	137 019
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	1 276 159	Effectifs au sens de la CVAE * 023 15
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	01/01/2019	160 31/12/2019
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1  
1

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 5 2 8 3 1 2 0 1 0 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2GLEGROS SAS

ADRESSE (voie) RDC Immeuble les Hybrides Quartier Mansarde Catalogne

CODE POSTAL 97231 VILLE LE ROBERT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONNAIRES CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONNAIRES CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LEGROS Prénom(s) GERARD

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 100177 N° Département 97 Commune LE FRANCOIS Pays

Adresse : N° Voie

Code postal 97231 Commune LE ROBERT Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2020

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

5 2 8 3 1 2 0 1 0 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

2GLEGROS SAS

ADRESSE (voie)

RDC Immeuble les Hybrides

Quartier Mansarde Catalogne

CODE POSTAL

97231

VILLE

LE ROBERT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

# **2G LEGROS SAS**

*Société par Actions Simplifiées au capital de 1 200 euros*  
*Siège social : RDC Immeuble Les Hybrides, Quartier Mansarde Catalogne*  
*97231 LE ROBERT*  
*RCS Fort de France B 528 312 010*

**Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 28 juillet 2020**

**Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

## **DEUXIEME RESOLUTION**

### **Affectation du résultat**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 154 618,01 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau créditeur : 154 618,01 euros

Le solde du report à nouveau après cette affectation s'élève à 448 799,06 euros.

Pour copie certifiée conforme

Gérard LEGROS

Président et associé unique

